

(habitudes alimentaires, vestimentaires, addictions, etc.), l'usage de la carte VITAL (pathologies et médicaments), le repérage de notre plaque minéralogique par les caméras des péages d'autoroutes, nos émissions préférées et horaires par le compteur électrique "intelligent" [Linky](#) ³⁵⁵, la reconnaissance des visages dans la rue par d'autres caméras ; et puis aussi les banques de données où sont enregistrés nos numéros de carte grise, permis de conduire, puces de téléphones mobiles (SIM), numéro de série de nos ordis, téléphones (IMEI), imprimantes... factures en tout genre et factures de super-marchés, etc., etc...

Oui, c'est vrai il commence à y avoir une prise de conscience, il paraît même que selon une étude sérieuse, 26 % des usagers d'ordinateur communicant (vidéo intégrée), pose une bande d'adhésif noir sur l'œil de leur caméra !... est-ce parce qu'il ressemble trop au télécran d'Orwell ? Parano certes, mais ne devrions-nous pas nous étonner de la lente et irrévocable disparition de l'argent liquide, victime d'un autre processus de substitution en "tique", la monétique. Les lois anti-burka et anti-capuches, les puces [PIR](#) (RFID) et le tatouage de nos périphériques électroniques ne sont pas faits que pour les toutous et les miaous.

Grâce à l'ingénierie de données et à notre vie électronique, chaque individu est profilé et associé à ses réseaux de connaissances et avec ceux environnants grâce à des algorithmes d'indexation. En gros, formaliser comment est structurée notre vie sociale, nos habitudes, notre psychologie, nos pensées, nos projets, les interconnexions entre individus et leurs réseaux sont également enregistrés et si besoin profilés.

agrégeons ...

Agréger le nuage des éléments et liens de notre vie numérique, telle serait notre méta-identité ³⁵⁶ interconnectée, c'est *Big Brother inside me* à votre service. Le grand frère qui est en moi, ou comment agir contre mon intérêt avec le consentement indéfectible de mon plein gré, en tant que bon citoyen qui n'a rien de rien à se reprocher.

Chacun de nous par ses talents professionnels, ou ses besoins alimen-

³⁵⁵ Cf. chapitre [Linky](#), le compteur électrique « intelligent » permet la collecte de données personnelles, une intrusion des fournisseurs d'énergies dans la vie privée des ménages français. <http://www.univers-nature.com/actualite/linky-une-erreur-strategique-64735.html>

³⁵⁶ Du grec ancien [μετά](#) *méta* « au-delà, après », une sur-identité tenant compte de nos comportements habitudes, compétences, les réseaux de relations, etc. tout ce qui touche notre vie numérique

taires, participe malgré lui à la prédation globale (votée par l'assemblée), simplement par l'immixtion fiscale (82 % du revenu médian en 2011).

Ce n'est pas de l'anticipation, c'est le principe de précaution, un des socles de la pensée matérialiste. Il n'est pas du tout nécessaire d'avoir croisé une fois dans sa vie un extrémiste ou un conspirationiste, un [révisionniste](#) pour être surveillé. Par principe de précaution, nous sommes tous et toutes systématiquement enregistrés, au cas où.

Si la collecte de données a été mise en place depuis un bout de temps, son architecture s'organise et se déploie au fur et à mesure de la croissance technologique ; car le principe de précaution exige de toujours toujours anticiper. Il faut être toujours plus pervers que le pervers, sait-on jamais ?!

Ne croyons pas non plus que nous soyons tout à coup victime de l'apparition de la Toile, le réseau existait bien avant avec le téléphone. En fait l'Internet n'a touché à rien physiquement puisqu'un protocole, il s'est juste parasité *incognito*. La paire cuivre fait toujours du bon boulot. Personne n'a rien vu venir et ceux qui ont vu quelque chose ont trouvé ça formidable, moi le premier.

Rappelons ce qui avait été le "scandale des fiches" qui avait défrayé la chronique en 1989, lorsque les Suisses avaient appris avec stupeur que 900 000 d'entre eux étaient fichés par la police en fonction de leurs opinions politiques, syndicales et autres.

La question est à présent ?... où en est aujourd'hui l'état d'avancement de la collecte et sa recension ? Quelle est la part de théorie et celle de réalité aujourd'hui ? Les mises à jour des fichiers clients, c'est-à-dire nous, s'opèrent-elles de temps en temps ou en flux tendu ? Une réponse partielle à cette question est débattue dans le chapitre Linky (Cf. [page 214](#))³⁵⁷. Mais est-ce bien là le fond du problème ?

Que l'on ne me dise pas que la taille des informations est colossale, qu'il est inconcevable de la stocker pour chaque habitant ...

Vraiment ?! Alors supposons, pour donner une idée, d'indexer le ridicule milliard de pages supposé nécessaire à colliger les renseignements de 64 millions de Français. Cela ferait en gros 18 pages par habitant, soit environ 500 fiches d'adresses avec pour chacun : n° de sécu, coordonnées bancaires, téléphones, courriels, n° de pI, adresse postale et SPG (système de positionnement global), conjoint, enfants, pathologies chroni-

³⁵⁷ disponible ligne www.arsytek.org/DOCs/Linky_extrait_de_Designe_moi_un_mouton.pdf

ques, médecin référent, foncier, revenus, etc. Ceci est tout à fait à la portée d'un ordinateur personnel avec un disque dur de quelques centaines d'€uros. Alors on imagine facilement qu'un État aussi "modeste" que le nôtre puisse aisément investir dans un petit serveur d'entreprise, même minimaliste, ce qui permettrait déjà de stocker l'équivalent de 8 romans de 300 pages ... c'est-à-dire deux fois *Les Misérables* de Victor Hugo par citoyen français.

De quoi en raconter sur nos misérables petites vies pendant quelques années ... surtout si l'on considère que dans les locaux du boulevard Mortier, siège de la DGSE, un super ordinateur y est installé sur rien moins que 3 niveaux ... Bon d'accord y'a du "taf" avec toute l'Afrique de l'Ouest à sous-traiter pour l'Oncle Sam ...

en désespérance

Vous êtes rongé par la parano ou une crise d'espionnite aiguë, alors, ne reste plus que le courrier papier écrit à *la mano*, car c'est pas demain la veille que les robots transcriront votre écriture et surtout la mienne, déjà que je n'arrive pas à me relire. Le tout emballé entre 2 feuilles de papier alu ménager ; notez que le plomb c'est mieux encore contre les rayons X, c'est juste plus cher en timbre. Vous pouvez aussi écrire avec une encre sympathique du genre jus de citron ou lait de vache que votre dulcinée n'aura plus qu'à chauffer à la flamme de sa chandelle pour révéler la verbosité de la vôtre.

Si en désespérance rien n'y fait, alors je ne vois plus que le pigeon voyageur. L'armée chinoise entretient une flotte de plus de 10 000 pigeons pour ses communications secrètes. Imaginez qu'à part les autocollants bleus sur fond jaune de notre nouveau sévice public (La Poste S.A.), il ne nous reste plus que 250 pigeons –en sursis– en France. Le débat avait été relancé par le député Jean-Pierre Decool, il y a 15 ans, les colombophiles dépendaient encore du ministère de la Défense et devaient fournir des pigeons voyageurs à l'armée. Pendant la SGM (WWII), ils avaient notamment contribué aux échanges de messages entre résistants. ⁽³⁵⁸⁾

Il est certain que bon nombre de journalistes indépendants, politiques, juristes, militaires, diplomates ... osent s'exposer, y compris sur Facebook. C'est une question de stratégie, rien n'oblige quiconque à travailler sur des données sensibles avec un ordinateur connectable. D'ailleurs Bill Gates lui-même avait dit qu'un CP (Computeur Personel) connecté est un

³⁵⁸ <http://tempsreel.nouvelobs.com/topnews/20120821.REU4106/les-pigeons-voyageurs-toujours-indispensables-a-l-armee.html>

CP en danger, les données c'est-à-dire vous bien sûr, pas le CP.

Si se protéger est un droit humain fondamental, alors le cryptage est licite, s'il ne l'est plus, le droit ne s'applique plus, notamment par l'obligation de remettre sa clef sous peine de poursuite pénale aux autorités judiciaires quand elles le demandent. Or il est bien question de s'affranchir du principe de séparation des pouvoirs. Depuis l'affaire Charlie, nombre de perquisitions administratives conduites le sont plus pour des affaires relevant du droit commun que de la lutte antiterroriste, alors qu'il est nécessaire en temps normal d'obtenir l'autorisation d'un juge.

Ceci est l'attribut d'un État policier, d'un régime totalitaire, touchant ce qui est gravissime, toute la chaîne juridique jusqu'au métier d'avocat et le droit au secret des sources des journalistes.

Alors question, est-on obligé de fournir son mot de passe à un expert judiciaire, un policier ou un douanier ?

L'article [434-15-2](#)³⁵⁹ du Code pénal nous dit :

« Est puni de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende le fait, pour quiconque ayant connaissance de la convention secrète de déchiffrement d'un moyen de cryptologie susceptible d'avoir été utilisé pour préparer, faciliter ou commettre un crime ou un délit, de refuser de remettre ladite convention aux autorités judiciaires ...»

Cependant il est possible de **plaider le droit au silence**³⁶⁰ dont la France est signataire :

« Toute personne accusée d'une infraction pénale a droit, en pleine égalité, au moins aux garanties suivantes : [...] À ne pas être forcée de témoigner contre elle-même ou de s'avouer coupable.»

La Cour européenne des droits de l'homme reconnaît le droit de **ne pas avoir à participer à sa propre incrimination**³⁶¹. Ce qui comprend de ne pas avoir à donner son mot ou sa phrase de passe comme clef de cryptage.

Cela est d'autant vrai qu'en pratique ils n'en ont pas besoin, ce serait juste en faire l'aveu en perdant toute crédibilité. Le système et le mou-

³⁵⁹ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006070719&idArticle=LEGIARTI000006418646&dateTexte=&categorieLien=cid>

³⁶⁰ le pacte international relatif aux droits civils et politiques : <https://treaties.un.org/doc/Publication/UNTS/Volume%20999/volume-999-I-14668-French.pdf>

³⁶¹ <http://www.fbis.net/6-1proincrimi.htm>

ton ont absolument besoin de croire à la sécurité informatique absolue avec garantie à la clef, c'est le cas de le dire. Cette croyance permet au système de se retourner sur lui-même, conséquence de son impénitente [coupabilité](#). Ce que l'on nomme « *le retournement de la charge* » conditionné à la science de la justificatique. (cf. page 48)

La meilleure façon de se racheter, selon leurs adeptes, sera de passer à la caisse. Il avait fallu payer pour faire l'acquisition de ce précurseur orwellien qu'était la tève et maintenant il faudra repayer pour être internettement connecté ... pardon rédempté. Nul ne devra y échapper, même les gens de la marge seront un jour prochain remboursés par la sécu, c'est plus sûr, sauvé par la charité catho-laïque.

Est-ce être rongé par la parano que de prendre acte de l'externalisation totale de nos administrations et de l'internetisation de chaque individu en marche forcée, où qu'il soit, dès sa naissance et même avant ? Est-ce toujours parano que d'en exempter ses enfants et la menace de les promettre aux limbes³⁶² éternels ? Ce ne sera pas en condamnant, mais en expliquant les causes et ses conséquences. Comme le dit un proverbe chinois :

« Si tu donnes un poisson à un homme, il se nourrit une fois. Si tu lui apprends à pêcher, il se nourrira toute sa vie. »

Consulter : [cryptographie et signature électronique](#), théorie de l'[entropie de Shannon](#) dans l'*addenda* en fin d'ouvrage page 446.

³⁶² Bord extérieur et lumineux du disque d'un astre. ou *Les limbes* chez les catholiques, lieu où séjournent les âmes des justes avant la venue du Christ et où séjournent les enfants morts sans baptême.

*« La guerre c'est la paix
la liberté c'est l'esclavage
l'ignorance c'est la force »*

Georges Orwell extrait de **1984**